

L'opération d'amélioration de l'habitat a permis de rénover 370 logements

Travaux. En 2012, les élus locaux des communautés de communes de Champagnole-porte du Haut Jura et Plateau de Nozeroy s'engageaient dans un programme de rénovation de l'habitat. Celui-ci a permis à de nombreux logements, via des subventions, de bénéficier de travaux d'amélioration.

Depuis deux ans et demi maintenant, les communes de la Haute Vallée de l'Ain dépendant de la communauté de communes de Champagnole-Porte du Haut Jura et du Plateau de Nozeroy sont engagées dans une Opération programmée de l'amélioration de l'habitat (OPAH). Ce dispositif, qui vise à subventionner des travaux d'amélioration des conditions de l'habitat pour l'ensemble des habitants, a déjà soutenu 370 réaménagements pour un montant total de 3,5 millions d'euros : « Les aides peuvent aller jusqu'à 53 % de la somme des travaux mais il faut que les travaux engendrent 25 % d'économie d'énergie, c'est une des conditions », rappelle Claude

Giraud, maire de Montrond. En effet si un particulier ou un bailleur souhaite faire une demande de subvention, il faut que celui-ci s'engage à réaliser des travaux permettant de réaliser une économie d'énergie de 25 %. Les travaux subventionnés peuvent alors être des travaux d'isolation ou encore des travaux visant à effectuer un changement de système de chauffage.

Une demande de subvention est encore possible

À ce jour la communauté de communes de Champagnole Porte du Haut Jura a alloué 99 489 euros pour l'aménagement de 180 logements pour les propriétaires occupants et 62 000 euros pour l'aménagement de 25 logements pour les propriétaires bailleurs. L'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat se termine en juillet 2015.

« L'opération propose un prolongement de deux ans mais l'OPAH ne sera pas prolongé pour plusieurs raisons, Les budgets accordés ont été con-



■ 180 logements ont été rénovés sur la communauté de communes de Champagnole. Photo DR

sommés, les améliorations de performances énergétiques demandées risquent d'être augmenté à 40 % et les critères de plafond de ressources risquent d'être plus ciblés », explique Claude Giraud. Vous n'avez donc plus que quelques mois pour déposer une demande de subventions. ■

Jennifer Millet

Les demandes de subventions sont à déposer à la Cité Javel. Contacts et renseignements Jura habitat, maison de l'habitat 32 rue Rouget-de-l'Isle à Lons-le-Saunier. Tel. : 03 84 86 19 10.



Photo DR

Un projet est actuellement mené sur Champagnole par un particulier. Les travaux prévoient l'installation de 10m² de panneaux solaires pour l'eau chaude, sanitaire et le chauffage, la mise en place d'une isolation par l'extérieur sur pignon nord non-mitoyen, et le changement de portes et de toutes les fenêtres.

66

communes sont concernées entre la communauté de commune de Champagnole-Porte du haut-Jura et la communauté de commune du Plateau de Nozeroy.

24 HEURES EN VILLE

CHAMPAGNOLE

La FNATH veut approcher la Bourgogne

La FNATH (association des accidentés de la vie) de Champagnole, Morez, Clairvaux et Moirans a tenu son assemblée générale ce dimanche matin à la salle des Combettes. L'occasion pour le président départemental Michel Pernin de faire part de quelques soucis financiers, d'où une approche avec la FNATH de Côte-d'Or, mais aussi d'autres difficultés. « Sur certains dossiers, on peut regretter la lenteur de la justice », estime le président qui a souligné la vitalité de la section locale. « Nous avons 153 adhérents, soit dix de plus que l'année dernière. On va essayer de faire plus de manifestations afin de faire rentrer de l'argent dans les



■ Photo Patrick Bonjour

caisses », souligne Jean-Pierre Masnada, président de la section locale.

C'est ainsi qu'un loto aura lieu le 12 avril à l'Oppidum (deux autres sont prévus dont un à Clairvaux), ainsi qu'un concours de belote.

Contact : 06 30 24 02 57.

3 QUESTIONS A

« Plus de 60 archers, c'est la première fois »

Claude Flaive Président de la compagnie des archers du mont Rivel à Champagnole

La compagnie a tenu son assemblée générale vendredi soir à l'espace associatif. Et confirmé sa bonne santé.

Vous avez des nouveaux adhérents ?

Il y a le forum des associations qui à chaque fois nous amène de nouveaux adhérents. Mais voilà deux ans que nous faisons plus 20 % de nouveaux, cela n'est donc pas dû qu'au forum. Il y a aussi sûrement l'ambiance du club. Actuellement nous avons 62 adhérents : c'est la première fois que l'on dépasse les 60.

Comment s'est déroulée cette dernière saison ?

Ce fut une saison bien remplie qui a commencé par notre concours à Doucier avec une centaine d'archers. Nous avons fait quatre podiums au championnat du Jura nature à Tavaux. Notre satisfaction tient aussi à notre concours jeune à Champagnole ou nous présentions 17 archers sur 46 avec dix podiums à la clef.

Décrivez votre sport

Le tir à l'arc est discipline olympique. A notre niveau nous sommes portés vers la



Photo Patrick Bonjour

compétition mais également le loisir. Le tir à l'arc à Champagnole, c'est une ambiance entre générations, de poussins à super vétérans. ■ Contact : 06 85718272.